



Assemblée générale

Distr. générale
19 juillet 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 99 c) de l'ordre du jour provisoire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Créé en 1987 pour faciliter la mise en œuvre des initiatives régionales, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a vu son rôle évoluer sensiblement pour devenir un prestataire de services. Cette évolution est due entre autres aux demandes d'assistance de plus en plus nombreuses et diverses de la part des États de la région pour l'application de mesures de paix, de désarmement et de développement, à l'intégration accrue de cette assistance à celle de l'équipe de pays des Nations Unies au Pérou et aux objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Au cours de la période considérée, le Centre a axé ses activités sur les domaines ci-après : destruction des armes et gestion des stocks; formation des forces de l'ordre, des parlementaires et de leurs conseillers et de représentants d'organisations non gouvernementales; conseils pour la communication des rapports prévus par les instruments relatifs aux armes et formulation de méthodologies pour de futures mesures de confiance entre les États.

Le Centre s'est attaché à identifier les besoins de sécurité régionale, à rechercher de nouveaux domaines de coopération dans la région en assurant une plus grande synergie entre ses travaux et ceux des organisations sous-régionales, régionales, internationales et non gouvernementales et à prendre en compte la relation de plus en plus étroite entre les questions de paix et de désarmement et le développement humain et durable.

* A/60/150.



Son nouveau rôle – assistance concrète aux États et initiatives novatrices de coopération stratégique –, ainsi que le renforcement de sa structure administrative et de ses ressources humaines, permet au Centre de mieux aider les États à mettre en œuvre les initiatives de paix, de désarmement et de développement dans la région.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Fonctionnement et mandat	3	3
III. Activités	4–47	3
A. Promotion de la sécurité sous-régionale et régionale	8–40	4
B. Lutter en faveur de la sécurité mondiale	41–46	11
C. Promouvoir la paix et l'éducation en matière de désarmement	47	12
IV. Effectifs, financement et administration	48–52	13
V. Conclusions et observations	53–56	14
Annexes		
I. État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour 2004		15
II. Activités à financer		16

I. Introduction

1. Dans sa résolution 59/99 du 3 décembre 2004, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'apporter au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes tout l'appui nécessaire, dans les limites des ressources existantes, pour lui permettre d'exécuter son programme d'activité conformément à son mandat et de lui rendre compte, à sa soixantième session, de l'application de la résolution.
2. Le présent rapport répond à cette demande et rend compte des travaux du Centre pendant la période allant de juillet 2004 à juin 2005. L'annexe I contient un état financier du Fonds d'affectation spéciale du Centre pour l'exercice 2004. L'annexe II donne un aperçu des activités prévues pour lesquelles des fonds sont sollicités.

II. Fonctionnement et mandat

3. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a son siège à Lima, a été créé en 1987, conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1986. Il fonctionne sous l'égide du Département des affaires de désarmement du Secrétariat et a pour mandat de fournir, sur demande, une assistance technique aux initiatives et activités des États Membres de la région en faveur de la paix et du désarmement et de la promotion du développement économique et social.

III. Activités

4. Depuis sa création en 1987, le Centre a vu son rôle évoluer profondément, de centre d'information à catalyseur, tribune et prestataire de services pour les États dans la région.
5. Il s'agit maintenant pour le Centre de répondre aux demandes croissantes d'assistance de la part des États et d'intégrer son aide à celle fournie par l'équipe de pays des Nations Unies au Pérou – par exemple pour la préparation du plan-cadre pour l'aide au développement et la réalisation des objectifs du Millénaire. Outre son rôle de centre régional de liaison pour le mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères de l'ONU, il a dû répondre à une croissance exponentielle des demandes d'assistance en matière de désarmement et de développement, assistance de plus en plus coordonnée et intégrée à celle fournie par les organismes régionaux et sous-régionaux et par les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.
6. On a constaté ces derniers temps qu'il existait une relation de plus en plus étroite entre les questions de paix et de désarmement et le développement humain et durable. Dans ce contexte, le Centre participe maintenant plus activement à la planification et à la fourniture d'une assistance relative au désarmement et au développement dans la région, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des donateurs d'aide au développement et des organisations non gouvernementales.

7. Au cours de la période, le Centre a mené les activités décrites ci-après.

A. Promotion de la sécurité sous-régionale et régionale

8. Pour promouvoir la sécurité sous-régionale et régionale il faut principalement s'efforcer davantage de définir, mieux comprendre et appuyer des projets qui touchent quotidiennement la vie et la sécurité de chacun. Au cours de la période considérée, les États de la région ont demandé une aide en vue de promouvoir les initiatives de désarmement et de développement, de favoriser le débat sur les armes classiques, de faciliter la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects ainsi que d'autres activités connexes.

1. Favoriser le développement par l'intermédiaire du désarmement

9. Le Centre a aidé les gouvernements, les organisations internationales et la société civile dans leur quête de paix et de développement humain en s'attachant à la consolidation de la paix, à l'après-conflit et aux mesures de réintégration. Il a en outre joué un rôle important en facilitant la coordination entre ces différentes entités et en renforçant leur capacité à resserrer les liens entre la sécurité et le développement durable.

10. Le Centre a formulé deux projets séparés de renforcement des capacités des Nations Unies à fournir l'assistance voulue aux États qui le demanderont. Le premier projet a pour objet de former les membres du personnel des Nations Unies à la relation qui existe entre le désarmement et le développement et notamment à concevoir, planifier et effectuer des activités de recherche-développement, de sorte qu'ils puissent promouvoir efficacement le développement social et économique. Le second projet vise à faire mieux comprendre le rôle de l'Organisation dans les processus de réintégration après les conflits.

11. À court terme, cette formation vise à renforcer les capacités du Centre et des autres organismes à planifier et adopter les activités de désarmement et de développement. À long terme, il s'agit pour les organismes des Nations Unies de coopérer plus étroitement et de nouer un dialogue pour l'application de ces mesures.

12. Le premier stage de formation a eu lieu en 2004 à l'intention du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Centre et du Département des affaires de désarmement. À l'avenir, ces stages seront offerts à tous les membres du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères de l'ONU, puis ultérieurement aux représentants d'organisations non gouvernementales travaillant dans ce domaine. Les principaux acteurs devraient alors être à même de mieux coordonner l'aide au désarmement et au développement. La première évaluation sera menée avant la fin de 2005 pour en tirer des enseignements ainsi que des informations de base sur les initiatives présentes et futures en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région et pour évaluer le potentiel de ces stages.

2. Bonne gouvernance et réforme du secteur de la sécurité

13. L'assistance du Centre dans les domaines de la bonne gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité porte sur des questions telles que la sécurité publique, les synergies entre les politiques de sécurité et les politiques sociales, les problèmes institutionnels liés à la disponibilité ou à l'absence de ressources, les rapports entre les entités gouvernementales, les organisations internationales et la société civile, et d'autres domaines dans lesquels le Centre et ses partenaires sont susceptibles de jouer un rôle constructif pour améliorer la sécurité et renforcer les possibilités de développement.

14. À titre d'exemple, le Centre appuie actuellement deux projets, l'un au Costa Rica et l'autre au Guatemala, dans le contexte d'un projet plus large sur les armes à feu en Amérique centrale, qui compte sur la participation active de gouvernements, de commissions chargées de la question des armes et des bureaux locaux du PNUD. Plus précisément, le Centre fournit un appui à la phase II du projet mené au Costa Rica intitulé « Programme pour traiter de façon globale la violence liée aux armes à feu en tant que problème de santé publique » avec quatre objectifs principaux : mener des recherches pour diminuer l'impact de la violence liée aux armes à feu sur le développement humain; améliorer la législation relative aux armes à feu et renforcer les capacités; décentraliser la mise en œuvre des politiques relatives aux armes à feu en formulant des dispositions au niveau municipal; et élaborer une campagne de sensibilisation en faveur du contrôle des armes à feu.

15. De même, les activités menées au Guatemala comprennent une série préliminaire d'études sur la prolifération des armes à feu et sur leur impact sur le développement, notamment en dressant une carte de l'offre et la demande d'armes à feu. Ces mesures initiales fournissent un appui fondamental à l'assistance préparatoire octroyée par le PNUD-Guatemala à la Commission nationale de désarmement pour la formulation d'une politique nationale de contrôle des armes à feu. Une assistance similaire relative à la bonne gouvernance est prévue, avec l'appui des bureaux du PNUD en Argentine, aux Bahamas, à la Jamaïque, au Paraguay et en Uruguay.

3. Faire face au problème des armes à feu

16. Le Centre a organisé plusieurs activités pour aider les États à mettre en œuvre le Programme d'action des Nations Unies. On s'est efforcé de plus en plus activement de favoriser les partenariats entre les entités nationales, sous-régionales et régionales, et d'encourager les États à formuler une législation et des procédures de contrôle et à mettre en œuvre les programmes décrits ci-après.

Encourager la formulation et l'application d'instruments relatifs aux armes à feu

17. Le Centre a aidé les États à poursuivre leur dialogue sur les moyens d'appliquer les instruments relatifs aux armes à feu tels que la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériaux connexes, les réglementations types de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'Organisation des États américains (OEA), le Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le Protocole des Nations Unies sur les armes à feu, la décision 552 de la

Communauté andine sur le plan andin visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, plusieurs résolutions du Marché commun sud-américain (MERCOSUR) concernant les armes à feu, le projet sur les armes à feu du Système d'intégration de l'Amérique centrale et les résolutions de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et des États associés relatives aux armes à feu. Divers conférences, ateliers et autres manifestations ont par ailleurs été organisés au cours de la période considérée en vue d'aider les États à s'acquitter de leurs obligations telles que la formulation d'une législation sur les armes à feu, l'organisation de stages de renforcement des capacités et la formulation de procédures d'établissement de rapports, notamment trois ateliers sur le contrôle des transferts organisés aux Bahamas (12 mai 2005), au Pérou (19 et 20 mai 2005) et au Brésil (2 et 3 juin 2005), et deux réunions au Pérou (9 et 10 septembre 2004) et aux Bahamas (13 mai 2005) afin d'évaluer les préparatifs de la réunion biennale de 2005.

18. À titre d'exemple, le Centre a aidé les États de la région à étudier la question des critères communs en matière d'importation, d'exportation et de transit des armes à feu, ce qui a donné lieu à plusieurs demandes d'assistance, que ce soit pour organiser de nouvelles réunions ou pour élaborer une législation sur les armes à feu et/ou renforcer les capacités des forces de l'ordre et des services des douanes. Le Centre procède actuellement à l'examen de ces demandes en vue d'y répondre en coordination avec ses partenaires et les donateurs.

19. Un autre exemple est l'assistance que le Centre a fournie aux États pour les aider à rendre compte de la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies. En coopération avec le PNUD et plusieurs autres partenaires, il a aidé les États dans la région à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre dudit Programme d'action, a examiné les méthodologies d'établissement des rapports, a recensé de nouvelles possibilités de coordination et de coopération et a évalué comment utiliser son système d'administration des armes légères à cet effet. Outre l'organisation de deux ateliers sur l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Programme d'action, le Centre a aidé le Pérou à établir son rapport pour la réunion biennale de 2005 des États et engagé des discussions avec les Bahamas, le Paraguay et l'Uruguay pour les aider à établir les rapports pour la Conférence des Nations Unies de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action.

Renforcement de la législation sur les armes à feu

20. En coopération avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, le Centre a aidé les parlementaires à analyser la situation des armes à feu ainsi qu'à rédiger une législation nationale et des instruments internationaux relatifs aux armes à feu en mettant à leur disposition un guide de référence sur les normes et les instruments juridiques relatifs aux armes à feu, aux munitions et aux explosifs pour les aider à améliorer la législation sur les armes à feu et à harmoniser et/ou normaliser cette législation dans la région. Il prévoit de fournir une assistance technique pour comparer les législations en Amérique latine et dans les Caraïbes et celles des États de l'Union européenne ainsi qu'en recensant les enseignements tirés et les possibilités de coopération pour 2005/06.

Stages de formation

21. Le Centre a mis au point et organisé en coopération avec plusieurs partenaires, divers stages de formation à l'intention des services de détection et de répression, des parlementaires et de leurs conseillers, ainsi que de représentants d'organisations non gouvernementales de la région. Il s'est agi de stages théoriques et pratiques avec des exercices de simulation, notamment sur le contrôle du commerce légal et du trafic illicite des armes à feu, des munitions et des explosifs.

22. Trois séries de stages ont accueilli 329 personnes au cours de la période. Au total 209 membres des services de détection et de répression ont reçu une formation aux techniques d'enquête de base. On a commencé à améliorer les installations des académies de police au Costa Rica et en Uruguay pour y accueillir plus facilement de futurs stages sous-régionaux. Environ 3 000 fonctionnaires recevront une formation en 2005/06 au cours de la prochaine série de stages visant à faire progresser le contrôle national de cette formation. D'autres stages sur le renseignement et la coopération internationale sont en cours de préparation en coordination avec le Centre régional de formation en matière de sécurité publique récemment créé au Brésil. Un réseau de cinq postes de commandement combinés est en cours de création dans des établissements de formation au Brésil, au Costa Rica, au Pérou, à Trinité-et-Tobago et en Uruguay afin de faciliter la coordination des stages entre 33 pays dans la région.

23. Le Centre et ses partenaires ont assuré une formation en matière de législation sur les armes à feu à 50 parlementaires et leurs conseiller venant d'États membres du MERCOSUR, des États associés et d'États membres de la Communauté andine. Les stages ont notamment porté sur la rédaction de textes législatifs, l'évaluation des principaux acteurs et sur l'importance que revêt l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes, aux enfants et aux adolescents dans la formulation de la législation. Deux autres stages seront organisés au Mexique et dans la région des Caraïbes. Les parlementaires et leurs conseillers devraient maintenir ces contacts et former un réseau toujours plus étendu à l'aide de la base de données du projet d'échanges parlementaires du Centre et du Forum parlementaire permanent.

24. Le Centre et ses partenaires ont par ailleurs assuré la formation de 42 membres de diverses organisations non gouvernementales de la Communauté andine, du MERCOSUR et des États associés, ce qui porte à ce jour à 70 le nombre des représentants d'organisations non gouvernementales formés par le Centre. Ceux-ci devraient aider le Centre à former d'autres membres du personnel d'organisations non gouvernementales au niveau national, et renforcer par là même les travaux de recherche et les activités de plaidoyer relatifs au Programme d'action des Nations Unies.

25. Au total 92 parlementaires, conseillers et représentants d'organisations non gouvernementales ont reçu une formation à l'impact de la violence liée aux armes à feu sur les femmes, les adolescents et les enfants, en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Dans le cadre du Plan d'action du Département des affaires de désarmement en faveur de l'égalité des sexes, le Centre a par ailleurs favorisé la participation des femmes à tous les stages consacrés aux activités de détection et de répression pour améliorer l'équilibre des sexes dans ce domaine. L'expérience tirée de ces activités permettra de mettre au point un programme d'assistance à plus long terme pour aider les États à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000).

*Le défi de Lima en 2006 en matière de destruction
des armes et de gestion des stocks*

26. Dans le cadre de l'assistance qu'il apporte aux États, le Centre a aidé le Brésil, le Costa Rica et le Paraguay à détruire ou à éliminer 52 000 armes à feu et le Paraguay à détruire, en outre, plus de 96 tonnes de munitions et d'explosifs. Dans le cas du Paraguay, cette assistance a également concerné le renforcement des capacités, et les destructions d'armes effectuées au début du mois de juin 2005 étaient la première de ce type réalisée par des officiers de l'armée. Deux autres activités de destruction sont prévues au Pérou et en Uruguay au second semestre de 2005, et devraient être suivies de nouvelles destructions dans le cadre d'un projet en cours de conception avec le PNUD-Brésil.

27. Au cours de la période considérée, le Centre a également fourni une assistance pour renforcer la sécurité des dépôts d'armes. Au Brésil, au Costa Rica, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay, il a ainsi contribué à la mise en place de systèmes d'enregistrement des armes à feu, notamment de permis et de gestion des stocks. À cet égard, il procède également à l'établissement d'une base de données du système intégré de gestion des armes pour l'amélioration des installations de stockage des armes au Costa Rica, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay. Une version légèrement différente de cette base de données pourra être utilisée pour la gestion des armes et les activités de désarmement dans les opérations de maintien de la paix.

*Multiplier les instruments des bases de données pour améliorer
la coordination et les échanges d'informations*

28. La base de données sur la gestion des armes légères du Centre permet d'échanger des informations et de fournir une assistance pour la collecte d'informations sur plusieurs instruments concernant les armes à feu. Les informations et les enseignements tirés des essais sur le terrain de la base de données commune avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues sur les réglementations types sont suffisants pour démarrer une nouvelle phase du développement de la base de données à laquelle participeront plusieurs pays de la région pour répondre à la demande croissante d'assistance visant à améliorer le contrôle des importations, des exportations et en transit des armes à feu et des munitions.

*Accroître la participation de l'industrie des armes à feu,
des munitions et des explosifs*

29. Le Centre et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'OEA ont également encouragé le dialogue avec les entreprises de production et de commercialisation des armes à feu pour évaluer la contribution potentielle du secteur privé à la prévention du trafic des armes à feu et répondre aux demandes des États de la région dans le domaine de la sécurité publique. La collaboration a notamment porté sur l'établissement d'un réseau régional de police scientifique pour aider les États à échanger des informations et à renforcer leur capacité en matière d'information sur les armes à feu et les munitions de façon à pouvoir plus facilement détecter et suivre les mouvements des armes à feu à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues et la base de données FinDATA du Centre seront les principales sources

d'informations pour cette initiative, qui sera lancée lors d'un atelier régional qui aura lieu en septembre 2005 au Brésil.

Favoriser la coordination au sein des Nations Unies

30. En sa qualité de centre de liaison régional du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères du Département des affaires de désarmement, le Centre est responsable de l'organisation de consultations pour la coordination sur le terrain. La première consultation, organisée le 31 mai 2005 à Brasilia, s'est traduite par une coordination plus étroite entre les organismes des Nations Unies et par un engagement en faveur d'une plus grande coordination entre les Nations Unies et les pays d'accueil. Des réunions de consultation et de suivi sont maintenant prévues pour 2005 en Argentine, au Costa Rica, en Jamaïque, au Nicaragua, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela.

31. Au cours de la période considérée, le Centre a aussi conçu un prototype de base de données pour la collecte d'informations sur les activités des membres du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères de l'ONU. Cette base de données, qui comporte des profils par pays, devrait être lancée lors de la réunion biennale de 2005 des États sur les armes légères.

4. Accroître la sécurité par le biais de mesures de confiance

32. Pour aider les États qui le demandent à améliorer les dispositifs de renforcement de la confiance et de la sécurité dans la région, le Centre a formulé diverses initiatives en vue de faire davantage participer la société civile aux actions dans les domaines du désarmement et de la sécurité et d'instaurer un climat propice au dialogue, aux échanges d'informations et à la sensibilisation aux armes classiques.

Mettre au point une méthodologie de comparaison des dépenses militaires

33. Le Centre et ses partenaires ont récemment fini de mettre au point une méthodologie standard de comparaison des dépenses militaires. Celle-ci met en lumière l'importance des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité et favorise l'examen des missions, objectifs et politiques en matière de défense nationale. Elle fait partie intégrante du programme de réforme du secteur de la sécurité coordonné par le Département des affaires politiques et a été conçue en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Département des affaires de désarmement.

34. En outre, pour répondre aux demandes d'assistance du Chili et du Pérou concernant la comparaison de leurs dépenses militaires, la CEPALC et le Département des affaires de désarmement ont, par l'intermédiaire du Centre, présenté un projet qui a été officiellement accepté. Les travaux devraient commencer une fois qu'un comité consultatif aura été officiellement créé tant au Chili qu'au Pérou.

Livre blanc sur la défense

35. L'assistance du Centre pour la rédaction du Livre blanc sur la défense est un autre exemple de la façon dont le Centre contribue au renforcement des valeurs et

des pratiques démocratiques et de la sécurité dans la région. En l'occurrence, le Centre et ses partenaires fournissent à tous les secteurs intéressés du Gouvernement, aux parlements et à la société civile des informations sur la façon de structurer les points de vue, les objectifs et les politiques de la défense et d'engager la réforme du secteur de la sécurité.

36. Au cours de la période considérée, un projet de deux ans d'aide à la conception de directives de base pour la rédaction d'un livre blanc sur la défense a été officiellement conclu. Ce projet fait partie intégrante d'un programme de réforme du secteur de la sécurité coordonné par le Département des affaires politiques. Une demande d'assistance a déjà été reçue du Gouvernement uruguayen qui aura accès à la base de données du Centre, sur cette question.

5. Coopération en faveur de la sécurité régionale

37. Le Centre contribue à renforcer la coopération en faveur de la sécurité de la région en répondant aux demandes des États pour l'instauration d'un climat propice au dialogue et à l'échange d'informations et en appuyant les efforts déployés dans le domaine de la sécurité régionale. Dans ce contexte, il sert de catalyseur entre les États et les organisations nationales, sous-régionales, régionales et/ou mondiales pour élaborer des politiques visant à appuyer des initiatives stratégiques clefs, à tirer parti au maximum des ressources humaines, matérielles et financières et à éviter les doubles emplois.

L'ONU et la sécurité régionale

38. Tous les ans, le Centre recueille des informations qu'il intègre dans une base de données consacrée aux activités liées à la paix, au désarmement et au développement dans la région. Les données abondantes concernant l'état d'adhésion aux traités et l'application des traités, les mesures d'alerte rapide et les initiatives de règlement des conflits ainsi que la relation entre la sécurité et le développement permettent d'évaluer les tendances, les politiques et la situation en matière de sécurité au sein des pays et entre eux. Des travaux ont été entamés durant la période examinée pour mettre au point un prototype de logiciel qui doit servir à évaluer ce projet et à prendre une décision définitive sur son élaboration totale avant la fin de 2005. Les informations obtenues, qui seront disponibles en ligne, devraient aider les acteurs intéressés – politiques, militaires, diplomatiques et de la communauté civile – à prendre des décisions et servir d'instrument de référence pour les questions relatives à la sécurité et au développement.

Favoriser le partenariat entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Union européenne

39. Le Centre a aussi fourni une assistance aux États en servant de tribune pour le contrôle de la suite donnée aux recommandations faites lors des sommets des chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Europe, et préparé des notes d'information sur des questions présentant un intérêt pour ces sommets. Des consultations officieuses ont été menées en 2005 avec le Parlement européen à Bruxelles et à Strasbourg pour commencer l'élaboration du projet. Les consultations devraient se poursuivre au cours de la seconde moitié de l'année et aboutir à la constitution d'un groupe d'experts chargé de coordonner les travaux des diverses institutions internationales et non gouvernementales des deux régions. On

espère que les gouvernements tireront parti des résultats de cette coopération pour préparer le prochain sommet qui réunira les deux régions, et aura lieu en Europe en 2006.

*Forger un partenariat de plus en plus étroit entre l'ONU
et l'Organisation des États américains*

40. La CICAD et l'ONU ont continué de coopérer régulièrement et d'explorer les possibilités d'aider les États de la région à appliquer les instruments internationaux et régionaux relatifs aux armes à feu. Il serait opportun que l'ONU étende cette relation à d'autres domaines, d'autant plus que les États membres de l'OEA ont redéfini leur concept et leur stratégie concernant la sécurité dans l'hémisphère en la matière. Dans cette perspective, le Centre et l'OEA cherchent à identifier de nouveaux domaines de coopération tels que la lutte contre la drogue et le terrorisme. Les premiers contacts ont été établis durant la période considérée et une conférence régionale est prévue à laquelle les États membres des deux organisations auront l'occasion d'indiquer leurs domaines de coopération prioritaires.

B. Lutter en faveur de la sécurité mondiale

41. Pendant la période considérée, le Centre a également aidé les États de la région à concevoir des activités dans le domaine des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Cette aide avait pour but de favoriser l'universalité des accords multilatéraux pertinents et de mettre en évidence leurs aspects de développement économique et social. Il s'est également attaché aux questions de signature, de ratification et d'application de ces accords. Les activités susmentionnées ont porté sur les quatre domaines ci-après.

1. Appui à l'adhésion

42. Au cours de la période considérée, le Centre a organisé plusieurs missions de consultation en coopération avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour fournir à certains États des Caraïbes (comme Antigua-et-Barbuda, les Bahamas et la Dominique) les informations voulues au sujet des avantages et des obligations de l'adhésion aux accords multilatéraux pertinents. Des exposés ont été faits par les organisations respectives et par le Centre sur les questions de développement en rapport avec l'adhésion. Des résultats concrets ont été obtenus, à savoir l'adhésion des Bahamas à la Convention sur les armes chimiques et la création de commissions nationales de désarmement dans les pays de la région. Une série de missions de consultation de ce type est prévue à la Barbade, à la Jamaïque, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et à la Trinité-et-Tobago.

2. Évaluation de la législation nationale

43. Le Centre a en outre lancé des activités pour aider les États de la région à évaluer l'état de leur législation nationale relative aux armes de destruction massive et à leurs vecteurs, à déterminer les nouvelles possibilités de coordination et de coopération et à proposer des solutions aux problèmes susceptibles d'entraver les travaux entrepris individuellement ou conjointement. Les résultats de cette

évaluation seront incorporés à une base de données pour faciliter les renvois et repérer toute modification apportée aux législations. Dans ce même contexte, le Centre va organiser entre la fin de 2005 et le milieu de 2006 trois ateliers sous-régionaux sur la manière dont les États peuvent améliorer leur législation nationale de sorte qu'elle soit conforme aux instruments de désarmement internationaux.

3. Constitution de réseaux régionaux

44. Donnant suite à une demande faite en novembre 2004 par des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le Centre a conçu un prototype de base de données sur un réseau régional d'assistance et de protection en matière d'armes chimiques. Constitué en coopération avec la Commission péruvienne des armes chimiques, ce réseau fonctionnera sous la direction de l'OIAC. Il servira à fournir aux États parties, par l'intermédiaire de l'Internet, des informations et des données susceptibles de faciliter la coordination et la fourniture aux États de la région d'une protection contre les armes chimiques, ainsi qu'il est précisé à l'article X de la Convention sur les armes chimiques, et concernant notamment le matériel de détection et les systèmes d'alarme, le matériel de protection, le matériel de décontamination et d'autres mesures de protection, ainsi que des conseils et des enseignements tirés. Il devait être lancé vers la fin de juin 2005.

4. Lutte contre le terrorisme

45. Durant la période considérée, le Centre a étudié les meilleurs moyens de contribuer aux efforts déjà entrepris par les États de la région pour lutter contre le terrorisme. Il en a conclu qu'il faudrait rattacher les initiatives des États aux activités existantes organisées par le Centre dans des domaines connexes, et notamment renforcer la coordination, la coopération et l'intégration entre organismes de détection et de répression, organisations internationales et autres entités concernées. Un projet actuellement en cours d'élaboration offrira l'occasion d'examiner la définition du terrorisme et les politiques envisagées dans la région pour lutter contre les activités terroristes. Il comprend également un stage de formation combiné à la lutte antiterroriste des personnels des services de détection et de répression et d'autres services concernés.

46. L'assistance fournie par le Centre comprendra également un appui à la formation commune et à la recherche-développement en ce qui concerne les procédures et le matériel (notamment dans les domaines du trafic des drogues et des armes à feu, du blanchiment d'argent, de la criminalité organisée et semi-organisée). La première activité conçue dans le cadre de ce projet devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de 2005.

C. Promouvoir la paix et l'éducation en matière de désarmement

47. Durant la période considérée, le Centre a aidé des organisations non gouvernementales péruviennes à mettre au point une documentation visuelle et écrite sur la paix et le désarmement. Il a également participé à un projet de Save the Children Suède visant à sensibiliser progressivement l'opinion aux valeurs de paix et de désarmement dans le cadre de la célébration de la fête nationale péruvienne (28 juillet). Ce projet a notamment consisté à concevoir une affiche pour un

concours destiné aux médias nationaux les invitant à proposer de nouvelles idées pour fêter cette occasion, et à préparer un dépliant représentant des danses folkloriques et d'autres activités artistiques dans le cadre des célébrations du 28 juillet 2005 à Lima, ainsi qu'une vidéo et des photos pour promouvoir une nouvelle manière de célébrer cette fête en 2006. Ces activités devraient aider à renforcer les aspects culturels et à diminuer l'importance des parades de style militaire pendant les manifestations.

IV. Effectifs, financement et administration

48. Conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale, le Centre a été créé sur la base des ressources existantes et des contributions volontaires que les États Membres et les organisations intéressées pourraient faire pour appuyer ses fonctions principales et ses programmes. Durant la période considérée, des contributions volontaires d'un montant de 196 837 dollars des États-Unis ont été reçues. Le Secrétaire général souhaite marquer sa gratitude aux Gouvernements colombien, guyanais, mexicain, panaméen et britannique pour leurs contributions financières et pour l'appui qu'ils ont apporté aux activités du Centre, et au Gouvernement péruvien pour son soutien en tant que pays hôte. Des informations sur l'état du Fonds d'affectation spéciale du Centre pour 2004 figurent à l'annexe I du présent rapport.

49. Le Centre a en outre reçu 218 200 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement, du Groupe du PNUD pour les armes légères et la démobilisation et du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux. Il faut par ailleurs noter qu'un accord a été signé avec la Suède sur une importante contribution financière (12 millions de couronnes suédoises) pour une durée de trois ans (2005-2007). Plusieurs entités gouvernementales et autres institutions ont également apporté leur contribution aux travaux du Centre en prenant en charge une partie des coûts ou en absorbant certaines des dépenses résultant de manifestations organisées en commun, ou encore en détachant du personnel ou en fournissant des ressources en nature. Le Secrétaire général souhaite exprimer sa gratitude pour cet appui aux activités du Centre.

50. Le Centre est en train d'élaborer une nouvelle stratégie de collecte de fonds pour s'assurer avec les donateurs des accords de contribution à long terme sur cinq ans ou plus. Il convient de noter qu'au cours de cette période, le Centre a conclu davantage de partenariats et d'accords de projets communs avec un plus grand nombre de pays et d'organisations sous-régionales et régionales, ce qui lui fournira l'occasion de mener des campagnes conjointes de collecte de fonds et d'obtenir un appui financier plus durable pour ses activités.

51. Le Centre a continué d'adapter son programme de travail aux réalités et aux besoins de la région. Il a maintenu sa capacité en ressources humaines en incluant dans les propositions de projet les effectifs requis. Il a également poursuivi, avec le Gouvernement hôte, la recherche de nouveaux locaux plus spacieux pour installer davantage de personnel et de matériel. Le choix a été arrêté après plusieurs consultations menées en 2004 et 2005. Les discussions officielles entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement hôte devraient commencer dès août 2005.

52. Après examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général touchant le renforcement de la sécurité et de la sûreté des opérations, du personnel et des locaux des Nations Unies, des fonds ont été prélevés sur le budget ordinaire pour amener le niveau de sécurité du Centre aux normes de sécurité minima.

V. Conclusions et observations

53. Les activités du Centre ont continué de servir à faciliter la mise en œuvre d'initiatives régionales dans les domaines de la paix, du désarmement et du développement. Durant la période considérée, l'assistance fournie a porté sur la destruction des armes et la gestion des stocks; l'organisation de stages de formation à l'intention des membres des services de détection et de répression, de parlementaires et de leurs conseillers et de représentants d'ONG; la fourniture de conseils sur l'établissement de rapports au sujet de l'application des instruments relatifs aux armes; et l'élaboration de méthodologies concernant les mesures de confiance qui seront prises par les États. Le Centre a également continué de concevoir des activités susceptibles d'aider les États à identifier les besoins de sécurité à l'échelle régionale ainsi que les nouveaux domaines de coopération.

54. Le Centre a en outre coordonné plus étroitement ses activités avec les efforts déployés par d'autres entités des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Il est parvenu à éviter les chevauchements d'activités en agissant en synergie avec les organisations et ONG sous-régionales, régionales et mondiales. Le résultat des activités du Centre durant la période considérée illustre de façon concrète son rôle de catalyseur régional aidant les pays à faire avancer la cause de la paix, du désarmement et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

55. Le Centre a poursuivi sa stratégie d'information destinée à promouvoir une meilleure diffusion d'informations sur les questions de sécurité et sur le rôle des Nations Unies dans les domaines de la paix, du désarmement et du développement dans les milieux diplomatiques et militaires et auprès des ONG et de la société civile. Il a par ailleurs continué à renforcer ses fonctions principales et ses programmes, sa stratégie de collecte des fonds et ses ressources humaines de manière à pouvoir aider davantage les États Membres de la région.

56. Le Secrétaire général compte sur le soutien et la coopération continus et croissants des États Membres et des organisations concernées pour assurer le bon fonctionnement du Centre.

Annexe I

État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour 2004

	<i>Dollars É.-U.</i>
Solde du Fonds au 31 décembre 2003	1 045 944
Recettes du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2004	
Contributions volontaires ^a	1 341 309
Intérêts créditeurs	29 890
Recettes diverses	38 343
Total partiel	2 455 486
Dépenses du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2004	1 906 597
Solde du Fonds au 31 décembre 2004	548 889

Note : Ces informations reposent sur l'état financier du Centre pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004. En 2004, des contributions ont été reçues de la Colombie (2 500 dollars), du Guyana (997 dollars), du Mexique (5 000 dollars), de la Suède/Agence suédoise de coopération internationale au développement (536 523 dollars), du Royaume-Uni (643 500 dollars), de la Commission européenne (19 662 dollars), de l'organisation Save the Children Suède (11 634 dollars) et de la Swedish Fellowship of Reconciliation (121 492 dollars).

^a Du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, d'autres contributions, d'un montant total de 289 337 dollars, ont été reçues du Guyana (987 dollars), du Panama (1 000 dollars) et du Royaume-Uni (287 350 dollars).

Annexe II

Activités à financer

Projet I

Titre du projet

Ateliers sur le désarmement régional : Contributions concrètes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Objet

Faciliter le débat au sujet du désarmement régional et de sa contribution concrète à l'application des recommandations de la Déclaration du Millénaire. Les discussions porteront notamment sur une évaluation de l'assistance fournie aux États et l'intégration de cette assistance dans les activités menées au Pérou par l'équipe de pays des Nations Unies, dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et dans les travaux d'autres organismes et programmes relatifs au désarmement ainsi que dans des activités ayant un impact sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il y aurait en outre une évaluation des projets de désarmement et de développement entrepris dans la région et des possibilités d'améliorer la coordination, la coopération et l'intégration de l'assistance fournie aux États, et notamment de déterminer les synergies entre les activités menées par les gouvernements et par les organisations internationales et non gouvernementales.

Lieu

Bridgetown : Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Santiago : Marché commun du Sud (MERCOSUR) et États associés

San Salvador : Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)

Caracas : États membres de la Communauté andine

Durée

Deux jours pour chaque atelier

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>
Voyages des participants (33).	44 900
Voyages des experts (12).	40 700
Voyages du personnel	10 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français).	6 900
Documentation de l'atelier	7 000
Total	109 500

Projet II

Titre du projet

Ateliers pour promouvoir l'éducation en matière de paix et de désarmement

Objet

Faciliter les débats portant sur les projets, programmes et autres activités entrepris par les États au sujet de l'éducation en matière de paix et de désarmement et favoriser la coordination et la coopération des activités de l'ONU dans ce domaine. Cette série d'ateliers donnera aux États l'occasion d'examiner des concepts éducatifs en matière de paix et de désarmement, ainsi que leurs implications sur les traditions civiques et sociales et leur relation avec les initiatives liées au développement. Les ateliers comporteront par ailleurs un débat sur un programme d'enseignement commun et sur les possibilités de coordonner des actions communes sous-régionales ou régionales. Ils serviront aussi à réunir la communauté de donateurs et à permettre au Centre de lui présenter des politiques et des stratégies pour le financement de l'éducation en matière de paix et de désarmement.

Lieu

Saint-Jean : Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Buenos Aires : Marché commun du Sud (MERCOSUR) et États associés

San José : Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)

Cusco (Pérou) : États membres de la Communauté andine

Durée

Deux jours pour chaque atelier

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>
Voyages des participants (33).	41 000
Voyages des experts (12).	41 200
Voyages du personnel	10 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français).	6 900
Documentation de l'atelier	7 000
Total	106 100

Projet III

Titre du projet

Ateliers sur la sécurité publique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Objet

Susciter les débats au sujet de la sécurité publique dans la région, appuyer l'évaluation conjointe des projets et des programmes et concevoir de nouvelles initiatives de coordination et de coopération entre les États et les organisations internationales et non gouvernementales. Cette série d'ateliers devrait permettre au Centre de contribuer à diverses initiatives publiques prises au plan local en matière de sécurité, notamment en appuyant les activités du Réseau des maires de la région et du Centre régional de formation en matière de sécurité publique dans le but de coordonner les divers projets touchant la sécurité des citoyens et liés aux armes à feu, à l'éducation en matière de paix et de désarmement et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration. Ces ateliers devraient renforcer les initiatives, de plus en plus nombreuses, visant à traiter la question de la criminalité sous toutes ses manifestations, qu'il s'agisse de la criminalité urbaine ou de la criminalité liée au trafic illicite des armes entre les États.

Lieu

Port of Spain : Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Montevideo : Marché commun du Sud (MERCOSUR) et États associés

San José : Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)

Tumbes (Pérou) : États membres de la Communauté andine

Durée

Deux jours pour chaque atelier

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne de).

	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>
Voyages des participants (33).	37 600
Voyages des experts (12).	40 200
Voyages du personnel	10 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français).	6 900
Documentation de l'atelier	7 000
Total	101 700